

Ce comité technique s'ouvre après la communication du projet de budget et l'information de l'absence de création d'emplois dans l'Éducation nationale.

Ces annonces sont de très mauvais augure alors que le Ministre a d'ores et déjà programmé de nombreuses mesures pour le premier degré (comme le dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire, par exemple) et que les effectifs dans les établissements du second degré ne cessent d'augmenter. Cette nouvelle contrainte budgétaire ne va pas dans le sens d'une amélioration du système éducatif que chacun appelle de ses vœux. La FSU, dès l'annonce du projet de suppression de 120 000 emplois dans la Fonction publique, avait déjà dénoncé cette mesure car elle nie l'importance des missions assurées par les fonctionnaires. L'éducation nationale devait être épargnée. Visiblement, il n'en est rien, M. le Ministre affirmant même qu'il a des marges de manœuvre avec 1 million d'agents. L'Éducation nationale mérite mieux !

Ce comité technique se tient après une rentrée qui ne s'est pas faite dans les meilleures conditions et ce n'est pas la musique qui aura pu ici et là apaiser les tensions... Nombreux sont en effet les sujets de crispation comme les besoins criants en personnels, la suppression de 23 000 contrats aidés sans souci du devenir de ces personnels et de la pérennité de leurs missions, les annonces médiatiques déstabilisantes ignorant l'expertise des enseignants...

Pour la FSU, l'objectif de la réussite de tous les jeunes doit être le seul cap. Cela passe aussi par la réponse aux préoccupations des personnels, par leur reconnaissance : formation initiale et continue, recrutement, rémunérations et carrières, moyens des écoles et établissements... Autant de questions qui semblent être soit absentes de la politique du ministère, soit prises à rebours.

Dans le premier degré, notre ministre souffle alternativement le chaud avec « l'école de la confiance » et le froid avec les caricatures sur la méthode globale et les fondamentaux, stigmatisant ainsi les enseignants.

La FSU y oppose son projet pour l'école autour de trois idées fortes : en finir avec le sous-investissement chronique de l'école primaire ; lutter efficacement contre les inégalités scolaires et faire confiance à la professionnalité des enseignants en améliorant leur formation et leurs conditions de travail. La disparition des « Plus de Maîtres que de classes » ou la suppression des contrats aidés impactent le fonctionnement de l'école. Le récent rapport de l'OCDE a de nouveau pointé le sous-investissement récurrent de la France dans l'éducation ; le prochain budget aurait dû permettre de l'enrayer pour lutter efficacement contre les inégalités scolaires.

Dans le second degré, du fait d'une hausse démographique consécutive à une rentrée 2016 marquée par le même phénomène, on s'entasse fréquemment à 35 et plus en lycée, notamment en Terminale, à 30 en collège. Le nombre de postes non pourvus aux concours laisse augurer des difficultés importantes : dès les premiers besoins en remplacement, des collègues sont sommés de prendre des HSE et le recours aux non-titulaires est relancé. Quant à la vie scolaire, elle pallie comme elle peut les insuffisances de personnels, la suppression de contrats aidés pèse sur les missions de surveillance. Ici aussi, des annonces fleurissent comme celles sur le dispositif des « devoirs faits » à l'école, mais restent non suivies de véritables moyens afférents.

Dans nombre d'établissements des premier et second degrés, les assistantes sociales, les infirmières, les médecins scolaires et psychologues font défaut ou leurs secteurs d'intervention sont tellement vastes qu'ils ne peuvent répondre à leurs missions y compris celle de protection de l'enfance pour laquelle nous rappelons que leur responsabilité pénale peut être engagée.

Dans l'enseignement professionnel : 1 poste sur 4 n'est pas pourvu et 30% des stagiaires PLP ne bénéficient toujours pas de formation au métier d'enseignant. Alors que de nombreux rapports actent le fait que l'enseignement professionnel concentre des difficultés multiples, aucun moyen supplémentaire n'a été dédié à cette rentrée pour permettre à tous les jeunes d'accéder à un premier niveau de qualification dans de bonnes conditions. Pour la FSU, valoriser l'enseignement professionnel ne doit pas être un slogan vide de sens mais doit se concrétiser par des mesures qui amélioreront les conditions de travail des personnels et d'études des élèves. Il est urgent qu'un dispositif d'éducation prioritaire soit mis en place pour les lycées et les lycées professionnels sur la base de critères transparents et nationaux.

Enfin, le gouvernement a prévu une réforme de l'apprentissage pilotée par le ministère du travail et le MEN ainsi qu'une nouvelle loi sur la formation professionnelle. La FSU rappelle que l'accès à une formation initiale diplômante est une condition essentielle pour que tous les jeunes réussissent leurs projets scolaire, professionnel et personnel. Dans ce cadre, la voie professionnelle publique sous statut scolaire est la plus opérante en matière de taux d'accès aux diplômes, de lutte contre le décrochage et de poursuites d'études.

Dans le premier degré, des exigences d'astreinte sont formulées auprès de personnels qui ne sont pas réglementairement concernés. Des situations récentes concernent des enseignants remplaçants et des personnels de circonscription. Nous demandons la clarification de ces situations.

La situation de la rentrée pour les personnels administratifs et techniques assurant les missions d'organisation, de gestion, les fonctions supports du système éducatif, ne s'est pas améliorée. L'insuffisance de création d'emplois ces cinq dernières années conduit à ce que perdurent les dégradations des conditions de travail, le ressenti de mal-être, de pression permanente et l'accroissement de la souffrance. Et cela s'ajoute aux pertes de pouvoir d'achat accumulées, vécues légitimement comme un déni du travail des personnels. La FSU réaffirme la nécessité de requalifier tous ces emplois et de promouvoir ces collègues qui remplissent bien souvent des fonctions relevant d'une catégorie supérieure à la leur.

A ces conditions de travail et d'étude s'ajoutent les inquiétudes sur le sort réservé aux fonctionnaires et à leurs carrières. Rappelons rapidement les attaques dont ils sont la cible :

- l'injustice du gel du point d'indice,
- le rétablissement de la journée de carence, mesure qui constitue une double peine pour les personnels,
- une simple compensation de la hausse de la CSG sans gain de salaire contrairement aux engagements de la campagne présidentielle,
- le recul du calendrier pour la mise en œuvre de PPCR, alors qu'il appartient à l'État de tenir ses engagements notamment quand il reconnaît enfin les qualifications de certains personnels comme les travailleurs sociaux après de longues décennies de négociations.

Ces mesures ont conduit les fédérations de fonctionnaires à appeler, dans l'unité, à une journée de grève et de manifestations demain mardi 10 octobre 2017 pour défendre une Fonction publique prise pour cible.

Le système éducatif est au cœur de l'actualité médiatique. La FSU prend acte du retrait de la publicité du Medef contre l'École. La FSU se félicite d'avoir contribué à mettre un coup d'arrêt à cette campagne inquiétante tant elle porte la négation de l'engagement quotidien des personnels pour faire réussir tous les élèves, la méconnaissance du rôle du système éducatif, et la résurgence d'une vieille opposition École/Entreprise...

Dans notre département, quelques semaines à peine après la rentrée, les enseignants sont déjà fatigués, inquiets devant les difficultés à exercer leur métier, démunis face à la prise en charge de plus en plus fréquente d'élèves à besoins particuliers dans les classes « ordinaires ». Alors que la précarité voire la grande pauvreté touche un nombre de plus en plus important de familles ardennaises et impacte la réussite scolaire de leurs enfants/de nos élèves, nous espérons que le Ministre examinera cette situation locale avec bienveillance et accordera les moyens nécessaires pour tenter de remédier à ces difficultés.

Concernant les rythmes scolaires, de nombreuses écoles bénéficient en cette rentrée d'une dérogation à 4 jours de classes dans le cadre du décret du 27 juin 2017 qui a emporté un très large consensus malgré un calendrier très contraint. Pour ces écoles, vous avez, M. Le Directeur Académique, laissé entendre que la question des horaires serait traitée dans un second temps (décalage de 10 min entre maternelles et élémentaires voisines qui était en vigueur par exemple). Quand ? Lors du prochain CDEN ? Pour quelle date de mise en application ?

Dans d'autres écoles, le décret Peillon s'applique toujours. Fatigue des élèves, confusion scolaire/périscolaire, difficulté de gestion des comportements dans un certain nombre d'écoles... Le constat est largement partagé. Cette réforme n'a souvent rien apporté de bon ni aux élèves, ni aux enseignant-es surmené-es. La FSU appelle donc l'administration et les élus à entendre les avis des enseignants et tous les conseils d'école.

Concernant les collèges ardennais, une fois la patate chaude transmise par son prédécesseur..., nous espérons là aussi que le Président du Conseil départemental s'attellera enfin à une restructuration du réseau qui permette une réelle mixité sociale et scolaire et qui offre aux jeunes de ce département les meilleures conditions d'études et d'apprentissages.

Alors que le gouvernement, par les décisions qu'il prend, les mesures qu'il met en œuvre, les propos qu'il tient, affirme clairement, sur le plan social, son positionnement en faveur du patronat et des plus riches, nous disons, représentants de la FSU Ardennes des personnels, que nous sommes très inquiets pour nos élèves, pour leur avenir et nous ne manquerons pas de dénoncer ces choix politiques qui visent plus à remettre en cause notre modèle social, à casser les solidarités, à privilégier les intérêts de quelques-uns qu'à satisfaire l'intérêt collectif et à véritablement aider ceux qui en ont le plus besoin...

Répondre au défi d'une démocratisation d'un système éducatif marqué par la très forte reproduction des inégalités sociales et la dégradation des conditions de travail d'enseignants insuffisamment rémunérés nécessite un effort budgétaire conséquent et une volonté politique affirmée pour construire réellement et concrètement l'école de la réussite de tous.